

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 415

16 février 2015

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| apo Medical Opportunities | 19878 | Multi Consulting Foreign Development S.A. | 19889 |
| apo VV Premium | 19878 | Noramco Quality Funds | 19877 |
| Baumann and Partners | 19880 | Parium | 19878 |
| BPM | 19875 | Phaidros Funds | 19881 |
| CLC Group S.à r.l. | 19874 | SBR Denkraum S.à r.l. | 19877 |
| d'Amico International Shipping S.A. | 19883 | Sirius Grocery Holding S.à.r.l. | 19881 |
| Data Genpar S.à r.l. | 19885 | Skolinc S.A., SICAR | 19886 |
| Deltatank A.G. | 19874 | Société Européenne de Banque | 19874 |
| FG&W Fund | 19879 | Sportshop Kockelscheier S.à r.l. | 19881 |
| Fortezza Finanz | 19881 | Stuttgarter-Aktien-Fonds | 19875 |
| Franklin Templeton Strategic Allocation Funds | 19882 | Stuttgarter Dividendenfonds | 19875 |
| FVCM | 19880 | Stuttgarter Energiefonds | 19875 |
| Gamm Lux S.à r.l. | 19920 | UniEuroRenta 5J | 19876 |
| Genokzept | 19880 | VB Karlsruhe Premium Invest | 19881 |
| German Masters Select | 19879 | VIP Domotec S.à.r.l. | 19874 |
| Global Family Strategy II | 19880 | VR Anlage | 19876 |
| Global InfraCo S.à r.l. | 19899 | VR Dinkelsbühl | 19876 |
| Hilux SV SIF | 19879 | VR Exklusiv | 19876 |
| IBKS Sàrl (Innovative Bau und Kanal-Sanierung) | 19875 | VR Premium Fonds | 19876 |
| IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l. | 19899 | VR-PrimaMix | 19877 |
| Isotechnic S.à r.l. | 19919 | VR Vip | 19877 |
| Mainzero Holding (GP) S.à r.l. | 19890 | WAC Fonds | 19878 |
| ME Fonds | 19879 | W&E Aktien Global | 19877 |
| Miradent S.à r. l. | 19880 | Werte & Sicherheiten Nr. 1 | 19879 |
| | | WVB | 19878 |

VIP Domotec S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 45.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015007546/9.

(150007814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Deltatank A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5515 Remich, 9, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 75.218.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2015008825/11.

(150010444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2015.

CLC Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 149.403.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique prises en date du 14 janvier 2015 que le siège social de la société a été transféré au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Référence de publication: 2015008786/13.

(150009575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2015.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 13.859.

Convocation à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège de la société, 19-21, boulevard du Prince Henri à Luxembourg, le lundi 16 mars 2015 à 9 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Rapport des Réviseurs d'entreprises.
3. Approbation des états financiers au 31 décembre 2014.
4. Distribution du résultat de l'exercice 2014.
5. Décharge à donner aux administrateurs.
6. Nomination des Administrateurs et Membres de Comités.
7. Divers.

Les actionnaires ne pouvant prendre part personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire peuvent s'y faire représenter par procuration.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015025652/755/21.

BPM, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de BPM modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2. décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014192633/11.

(140214463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2014.

Stuttgarter Energiefonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Stuttgarter Energiefonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205780/11.

(140229241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Stuttgarter Dividendenfonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Stuttgarter Dividendenfonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205781/11.

(140229242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Stuttgarter-Aktien-Fonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Stuttgarter-Aktien-Fonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205782/11.

(140229243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

IBKS Sàrl (Innovative Bau und Kanal-Sanierung), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5495 Wintrange, 6, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 49.439.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015008994/10.

(150010227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2015.

UniEuroRenta 5J, Fonds Commun de Placement.

Das geänderte Sonderreglement, welches am 1. Januar 2015 in Kraft trat, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Januar 2015.

Union Investment Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014206538/10.

(140229098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

VR Anlage, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR Anlage modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205779/11.

(140229240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

VR Dinkelsbühl, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR Dinkelsbühl modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205783/11.

(140229249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

VR Exklusiv, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR Exklusiv modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205774/11.

(140229135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

VR Premium Fonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR Premium Fonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205788/11.

(140229412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

SBR Denkraum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 162.524.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Référence de publication: 2015006726/10.

(150006709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

VR Vip, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR Vip modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205786/11.

(140229410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

VR-PrimaMix, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VR-PrimaMix modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205787/11.

(140229411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

W&E Aktien Global, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de W&E Aktien Global modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205785/11.

(140229409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Noramco Quality Funds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Noramco Quality Funds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8. Décembre 2014.

NORAMCO Asset Management S.A.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2015009158/12.

(150010238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2015.

Parium, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Axxion S.A. / Banque de Luxembourg S.A.

Unterschriften

Verwaltungsgesellschaft / Verwahrstelle

Référence de publication: 2015010396/10.

(150012197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

WAC Fonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de WAC Fonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205772/11.

(140229096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

apo Medical Opportunities, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de apo Medical Opportunities modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205770/11.

(140229094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

apo VV Premium, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de apo VV Premium modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205778/11.

(140229139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

WVB, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de WVB modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205784/11.

(140229408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Werte & Sicherheiten Nr. 1, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Werte & Sicherheiten Nr. 1 modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014196813/11.

(140219975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2014.

German Masters Select, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de German Masters Select modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014195096/11.

(140218057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2014.

FG&W Fund, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de FG&W Fund modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014196814/11.

(140219976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2014.

ME Fonds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de ME Fonds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014196815/11.

(140219977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Hilux SV SIF, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion de HILUX SV SIF modifié au 1^{er} janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, février 2015.

HANSAINVEST LUX S.A.

Référence de publication: 2015017262/10.

(150020451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2015.

Miradent S.à r. l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 135.371.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 janvier 2015.

Référence de publication: 2015009111/10.

(150010461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2015.

FVCM, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de FVCM modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205771/11.

(140229095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Global Family Strategy II, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Global Family Strategy II modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205775/11.

(140229136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Genokonzert, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de GENOKONZEPT modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205776/11.

(140229137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Baumann and Partners, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Baumann and Partners modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205777/11.

(140229138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Sportshop Kockelscheier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Luxembourg, 20, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015008404/9.

(150009472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

VB Karlsruhe Premium Invest, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de VB Karlsruhe Premium Invest modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205789/11.

(140229413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Phaidros Funds, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Phaidros Funds modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205790/11.

(140229414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Fortezza Finanz, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Fortezza Finanz modifié au 1. Janvier 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19. Décembre 2014.

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014205791/11.

(140229415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2014.

Sirius Grocery Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 192.963.

Suite au contrat de transfert de parts sociales daté du 11 février 2015, les 12.500 parts sociales de la société ayant une valeur de EUR 1.- chacune, sont désormais détenues par: Sirius Fund I Grocery, Scsp, avec siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations
Luxembourg, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015025450/12.

(150028345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2015.

Franklin Templeton Strategic Allocation Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 8A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 113.696.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of January.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There was held

an extraordinary meeting of the shareholders (the "Meeting") of FRANKLIN TEMPLETON STRATEGIC ALLOCATION FUNDS ("the Company"), a "société anonyme"

qualifying as "société d'investissement à capital variable" having its registered office in L-1246 Luxembourg, 8A, rue Albert Borschette, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under the number B. 113.696, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), on 26 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 8 February 2006 under number 287.

The Company's articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on 1 October 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 16 November 2012 under number 2786.

In the absence of the Chairman of the Company's board of directors and in accordance with article 14 of the Articles, James F. Kinloch, director, was elected Chairman pro tempore.

The Meeting is opened at 2:30 p.m., under the chairmanship of James F. Kinloch, director, professionally residing in Luxembourg

who appointed as secretary Valérie Le Tessier, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Efthymia Trigkidou, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the present extraordinary general meeting was convened by notices containing the agenda sent to shareholders by mail on 9 December 2014 and published in:

- L'Echo on 27 December 2014 and 3 January 2015;
- Expansion on 29 December 2014 and 5 January 2015;
- Handelsblatt on 29 December 2014 and 5 January 2015;
- Hospodarske noviny on 29 December 2014 and 5 January 2015;
- Hospodarske noviny (Slovakian publication) on 29 December 2014 and 5 January 2015;
- Memorial on 29 December 2014 and 5 January 2015;
- Luxemburger Wort on 29 December 2014 and 5 January 2015; and
- Financial Times on 29 December 2014 and 5 January 2015.

II.- That the sole item on the agenda of the Meeting is the following:

*Agenda
Sole Resolution*

To approve, on the basis of the common merger proposal dated November 25th, 2014, the merger of the Company into Franklin Templeton Investment Funds, incorporated in Luxembourg as a société anonyme, having its registered office at 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 35.177 and qualified as société d'investissement à capital variable organised as an umbrella fund pursuant to Part I of the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment, with effect on 20 March 2015 (midnight), as a consequence of which the Company will cease to exist.

III.- That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document, to be filed with the registration authorities.

The chairman of the meeting and the scrutineer declared that the proxies of the shareholders have been duly inspected by them and will be deposited at the registered office of the corporation, which will assume the safe custody.

IV.- As appears from the said attendance list out of 12053006 ares in issue, 41862 Shares representing 0,35% of the share capital are present or represented.

The Chairman informs the Meeting that the quorum requirements for voting the points is obtained and that the Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the sole item of the agenda.

Sole resolution

The Meeting with 41862 votes in favour and 0 votes against resolves to approve, in accordance with the provisions of the common merger proposal dated November 25th, 2014, the merger of the Company into Franklin Templeton Investment Funds with effect date on 20 March 2015 (midnight).

In accordance with Article 66 (4) of the amended law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment, the undersigned notary records in the present deed the date of 20 March 2015 as the effective date of the merger of the Company into Franklin Templeton Investment Funds, as a consequence of which the Company will cease to exist.

All the books and records of the Company will be held during a period of five years at the former registered office of the Company at 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

The undersigned notary who speaks and understands English, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English in accordance with Article 26(2) of the amended law of 17 December 2010.

The appearing persons and the undersigned notary noted that the French translation of the present deed is not required in accordance with Article 26 (2) of the amended law of 17 December 2010 and that therefore no French translation of the present deed will follow the English version.

There being no further business on the agenda, the Meeting is thereupon closed at 3 p.m. Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately at six thousand five hundred euros (6.500.-EUR).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Signé: J. F. KINLOCH, V. LE TESSIER, E. TRIGKIDOU, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 janvier 2015. Relation: 1LAC/2015/1413. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2015.

Référence de publication: 2015018115/81.

(150021272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2015.

d'Amico International Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.790.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of February,

before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Maître Rémy Bonneau, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting as special attorney in fact of the Board of Directors of d'Amico International Shipping S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 9 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 491 of 30 March 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-124.790 (the "Company"). The articles of association of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary dated 2 April 2014 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 953 of 15 April 2014,

by virtue of the authority conferred to him by resolutions adopted by the Board of Directors of the Company on 30 October 2012, a copy of which resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed.

The said appearing person has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company was set at forty-two million one hundred ninety-five thousand five hundred thirty dollars of the United States of America and seventy cents (USD 42,195,530.70) divided into four hundred twenty-one million nine hundred fifty-five thousand three hundred seven (421,955,307) shares with no nominal value and fully paid up;

II. That pursuant to Article 5 of the Company's Articles of Incorporation, the authorised capital of the Company has been fixed at fifty million dollars of the United States of America (USD 50,000,000.-) divided into five hundred million (500,000,000) shares with no nominal value;

III. That the Board of Directors, in its meeting of 30 October 2012 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to the Company's Articles of Incorporation, decided to issue up to sixty-nine million nine hundred seventy-six thousand six hundred twenty-two (69,976,622) new shares upon exercise of up to 209,929,867 (two hundred and nine million nine hundred twenty-nine thousand eight hundred sixty-seven) warrants issued by the Company, within the limits of the authorised capital and within the framework of an offering with preferential subscription rights of up to 209,929,867 (two hundred and nine million nine hundred twenty-nine thousand eight hundred sixty-seven) new shares with up to 209,929,867 (two hundred and nine million nine hundred twenty-nine thousand eight hundred sixty-seven) warrants issued simultaneously (the "Board Decision");

That Mr Luca Cappotto, acting in his capacity as special attorney in fact of the Board of Directors according to the authority granted to him pursuant to the resolutions of the Board of Directors of the Company dated 30 October 2012, resolved, in a decision dated 6 February 2015, a copy of which shall remain attached to the present deed, that, following the exercise of two million six hundred sixty-one thousand two hundred seventy-three (2,661,273) warrants, the issued share capital was increased by an amount of eighty-eight thousand seven hundred nine dollars of the United States of America and ten cents (USD 88,709.10) by the issuance of eight hundred eighty-seven thousand ninety-one (887,091) new shares together with the payment of a share premium in an aggregate amount of three hundred sixteen thousand one hundred fifty-nine dollars of the United States of America and twenty-three cents (USD 316,159.23) within the limits of the authorised capital;

IV. That as a consequence of the above mentioned issue of shares, with effect as of the date of this deed, paragraph one of Article 5 of the Articles of Incorporation is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Subscribed capital, Authorised capital.** The issued capital of the Company is fixed at forty-two million two hundred eighty-four thousand two hundred thirty-nine dollars of the United States of America and eighty cents (USD 42,284,239.80) divided into four hundred twenty-two million eight hundred forty-two thousand three hundred ninety-eight (422,842,398) shares with no nominal value."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand eight hundred (EUR 1,800.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by her surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le six février,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Maître Rémy Bonneau, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant comme mandataire spécial du conseil d'administration de d'Amico International Shipping S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 9 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 491 du 30 mars 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 124.790 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 2 avril 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 953 du 15 avril 2014,

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société en date du 30 octobre 2012, une copie desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élevait à quarante-deux millions cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent trente dollars des Etats-Unis d'Amérique et soixante-dix cents (USD 42.195.530,70) représenté par quatre cent vingt-et-un millions neuf cent cinquante-cinq mille trois cent sept (421.955.307) actions sans valeur nominale et entièrement libérées,

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinquante millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50.000.000,-) représenté par cinq cents millions (500.000.000) d'actions sans valeur nominale,

III. Que le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 30 octobre 2012 et conformément au pouvoir qui lui a été conféré en vertu des statuts de la Société, a décidé d'émettre un maximum de soixante-neuf millions neuf cent

soixante-seize mille six cent vingt-deux (69.976.622) nouvelles actions suite à l'exercice d'un maximum de deux cent neuf millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent soixante-sept (209.929.867) bons de souscriptions d'actions émis par la Société, dans les limites du capital autorisé et dans le cadre d'une offre, avec droits préférentiels de souscription, d'un maximum de deux cent neuf millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent soixante-sept (209.929.867) nouvelles actions avec un maximum de deux cent neuf millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent soixante-sept (209.929.867) bons de souscription d'actions émis simultanément (la «Décision du Conseil»),

Que Monsieur Luca Cappotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la Société conformément au pouvoir qui lui a été conféré par résolutions du Conseil d'Administration du 30 octobre 2012, a décidé dans une décision en date du 6 février 2015, dont une copie restera annexée au présent acte, que, suite à l'exercice de deux millions six cent soixante-et-un mille deux cent soixante-treize (2.661.273) bons de souscription d'actions, le capital social émis était augmenté d'un montant de quatre-vingt-treize mille sept cent neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique et dix cents (USD 88.709,10), par l'émission de huit cent quatre-vingt-sept mille quatre-vingt-onze (887.091) nouvelles actions ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent seize mille cent cinquante-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique et vingt-trois cents (USD 316.159,23), dans les limites du capital autorisé,

IV. Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet à la date des présentes, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital émis, Capital autorisé.** Le capital émis de la Société est fixé à quarante-deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille deux cent trente-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique et quatre-vingt cents (USD 42.284.239,80) représenté par quatre cent vingt-deux millions huit cent quarante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (422.842.398) actions sans valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges toute nature payable par la Société suite en raison du présent acte sont estimés à mille huit cents euros (EUR 1.800,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. Bonneau, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 9 février 2015. GAC/2015/1077. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015024701/119.

(150028256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2015.

Data Genpar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 169.852.

Il est à noter que le siège social de l'associé:

DataEurope Founders S.à r.l. a été transféré du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Et il est également à noter que:

le gérant Colony Luxembourg S.à r.l. a transféré son siège social, du 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, au 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Najat Mokhnache

Référence de publication: 2015007807/17.

(150009482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Skolinc S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 155.227.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and fourteen, the thirtieth day of December,
before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,
is held

the extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of SKOLINC S.A., SICAR, an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) established as a public limited company (société anonyme) subject to the amended act of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital (the "2004 Act"), with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 155.227 (the "Company"). The Company has been incorporated by a notarial deed on 25 August 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1882 of 14 September 2010.

The articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated August 7, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2629 of September 29, 2014. Upon a decision of an extraordinary general meeting of the shareholders the Company has been put into liquidation.

The Meeting was opened at 3.00 p.m. with Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, in the chair,

Who appointed as secretary Mr Chris Oberhag, private employee, with professional address in Mondorf-les-Bains.

The meeting elected as scrutineer Mr Chris Oberhag, private employee, with professional address in Mondorf-les-Bains.

The chairman and the secretary and scrutineer are collectively referred to hereafter as the "Members of the Bureau" or as the "Bureau".

The Bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

- the shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will remain attached to these minutes and which will be signed by the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney will remain attached to these minutes;

- it appears from the attendance list that four thousand eight hundred seventy-five (4,875) shares without par value representing 100% of the subscribed share capital of the Company are present or duly represented at the Meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to the Meeting.

The Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda, set out below;

- the present meeting has been convened by notices sent to all the registered shareholders by registered mail on 22 December 2014.

- the agenda of the Meeting is as follows:

(a) the presentation of the reports of (i) the Board and (ii) the Auditor on the financial year having started on 1 July 2013 and having ended on August 7, 2014, the date of the decision of the shareholders of the Company to dissolve and liquidate the Company (the Abbreviated Financial Year 2014);

(b) the approval of the annual accounts for the Abbreviated Financial Year 2014;

(c) the presentation of report of the liquidator (liquidateur) of the Company, HRT Révision S.A. (the Liquidator), in relation to the liquidation of the Company (the Liquidator's Report);

(d) the presentation of the report of the Auditor on the liquidation of the Company (the Auditor's Liquidation Report);

(e) approval of the Liquidator's Report and the Auditor's Liquidation Report;

(f) the release (quitus) to the Board members for all their duties during, and in connection with, the Abbreviated Financial Year 2014;

(g) the release (quitus) to the Liquidator for all his duties during, and in connection with, the liquidation of the Company;

(h) the release (quitus) to the Auditor for all its duties during, and in connection with, (i) the Abbreviated Financial Year 2014 and (ii) the liquidation of the Company;

(i) the decision to close the liquidation of the Company;

(j) the decision that the Company's documents and books shall be kept, for a period of five (5) years from the date of publication of the closing of the liquidation at the Company's registered office; and

(k) Miscellaneous.

After deliberation the Meeting passed by unanimous vote the following resolutions:

19887

First resolution

The Shareholders consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders hear and acknowledge the presentation of the reports of the Board of Directors and the Auditor on the Abbreviated Financial Year 2014.

Third resolution

The Shareholders resolve to approve the annual accounts for the Abbreviated Financial Year 2014.

Fourth resolution

The Shareholders hear and acknowledge the Liquidator's Report.

Fifth resolution

The Shareholders hear and acknowledge the Auditor's Liquidation Report.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to approve the Liquidator's Report and the Auditor's Liquidation Report.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to give release (quitus) to the Board members for all their duties during, and in connection with, the Abbreviated Financial Year 2014.

Eight resolution

The Shareholders resolve to give release (quitus) to the Liquidator for all his duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to give release (quitus) to the Auditor for all its duties during, and in connection with, (i) the Abbreviated Financial Year 2014 and (ii) the liquidation of the Company.

Tenth resolution

The Shareholders resolve to close the liquidation of the Company.

Eleventh resolution

The Shareholders resolve that the Company's documents and books shall be kept, for a period of five (5) years from the date of publication of the closing of the liquidation at the Company's registered office.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the shareholders of the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

There being no further business, the meeting is closed at 3.15 p.m..

Whereof, this deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French Version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la rédaction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trente décembre,
par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Skolinc S.A. SICAR, une société d'investissement en capital à risque constituée sous la forme d'une société anonyme, conformément à la loi modifiée du 15 juin 2004 sur les sociétés d'investissement en capital à risque (la «Loi 2004»), SKOLINC S.A., SICAR, ayant son siège social au 65 boulevard Grande Duchesse Charlotte, L - 1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des

Sociétés de Luxembourg sous le numéro B155.227 (la «Société»). La société a été constituée par acte devant notaire le 25 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1882 du 14 septembre 2010.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié en date du 7 Août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2629 du 29 Septembre 2014. Par décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, la société a été mise en liquidation.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, qui désigne comme secrétaire Monsieur Chris Oberhag, employé privé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Chris Oberhag, employé privé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains.

Le président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement dénommés ci-après les «membres du Bureau» ou le «Bureau».

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont enregistrés dans une liste de présence, qui restera annexée au présent procès-verbal et qui sera signée par les titulaires de procurations qui représentent les actionnaires qui ne sont pas présents et les membres du Bureau. Cette liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent procès-verbal;

- Il apparaît dans la liste de présence que le quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) actions sans valeur nominale représentant 100% du capital souscrit de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée. Les actionnaires présents ou représentés déclarent qu'ils ont eu connaissance de la convocation de l'assemblée, et ont été dûment informés de l'ordre du jour avant la réunion. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour, ci-après;

- Que la présente assemblée a été convoquée par des notices de convocation envoyées à tous les actionnaires par courrier recommandé en date du 22 décembre 2014;

- Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

(a) la présentation des rapports (i) du conseil d'administration et (ii) de l'auditeur sur l'exercice ayant débuté le 1^{er} juillet 2013 et ayant pris fin le 7 août 2014, date de la décision des actionnaires de la Société pour dissoudre et liquider la Société (l'année financière abrégée 2014);

(b) l'approbation des comptes annuels de l'année financière abrégée 2014;

(c) la présentation du rapport du liquidateur (liquidateur) de la Société, HRT Révision S.A. (le liquidateur), par rapport à la liquidation de la Société (le rapport du liquidateur);

(d) la présentation du rapport du commissaire-vérificateur sur la liquidation de la Société (le rapport de liquidation du vérificateur);

(e) l'approbation du rapport du liquidateur et du rapport du commissaire-vérificateur;

(f) la décharge (quitus) aux membres du Conseil pour tous leurs devoirs pendant et à l'occasion de l'année financière abrégée 2014;

(g) la décharge (quitus) au liquidateur pour toutes ses fonctions pendant et en rapport avec la liquidation de la Société;

(h) la décharge (quitus) au commissaire-vérificateur pour l'ensemble de ses fonctions au cours, et en relation avec: (i) l'année financière abrégée 2014 et (ii) la liquidation de la Société;

(i) la décision de clôturer la liquidation de la Société;

(j) la décision que les documents et les livres de la Société doivent être conservés, pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation, au siège social de la Société; et

(k) divers

L'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires se considèrent dûment convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les actionnaires entendent et acceptent la présentation des rapports des membres du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur l'année financière 2014 abrégée.

Troisième résolution

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels pour l'année financière 2014 abrégée.

Quatrième résolution

Les actionnaires entendent et acceptent le rapport du liquidateur.

Cinquième résolution

Les actionnaires entendent et acceptent le rapport du commissaire-vérificateur.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le rapport du liquidateur et le rapport du commissaire-vérificateur.

Septième résolution

Les actionnaires décident de donner décharge (quitus) aux membres du Conseil d'Administration pour tous leurs devoirs pendant et en relation avec l'année financière 2014 abrégée.

Huitième résolution

Les actionnaires décident de donner décharge (quitus) au liquidateur pour toutes ses fonctions pendant et en rapport avec la liquidation de la Société.

Neuvième résolution

Les actionnaires décident de donner décharge (quitus) à l'auditeur pour l'ensemble de ses fonctions au cours, et en relation avec: (i) l'exercice abrégée 2014 et (ii) la liquidation de la Société.

Dixième résolution

Les actionnaires décident de clore la liquidation de la société.

Onzième résolution

Les actionnaires décident que les documents et les livres de la Société doivent être conservés, pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation au siège social de la Société.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent aux actionnaires de la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, C. Oberhag, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 8 janvier 2015. GAC/2015/268. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 11 février 2015.

Référence de publication: 2015025510/191.

(150028635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 février 2015.

Multi Consulting Foreign Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle de Grasbusch.

R.C.S. Luxembourg B 172.394.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015007333/14.

(150008174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Mainzero Holding (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, avenue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 193.587.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the nineteenth day of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

STICHTING RREEF G.O. II, having its registered office in Naritaweg 165 Telestone 8 1043 BW Amsterdam, The Netherlands,

here represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Mainzero Holding (GP) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to act as general partner or manager of, and take general partner interest(s) or unlimited partnership interest(s) ("part(s) d'intérêts d'associés commandités") in any Luxembourg partnership (société en commandite simple) and, in its capacity as general partner or manager, to render advisory, management, accounting and administrative services and provide secretarial, accounting and other administrative services to any such Luxembourg partnership;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other

securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 the Sole Manager or in case of plurality of Managers, two Managers, acting jointly; or

10.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law on within six months of the year end.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The entire share capital composed of 12,500 shares has been subscribed by STICHTING RREEF G.O. II, aforementioned.

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Transitional disposition

The first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 31 December, 2015.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,200.-.

Sole shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

[1] The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Tony Whiteman, born on May 24, 1969 in Hamilton, New-Zealand and professionally residing at 14 rue Jean Mercatoris L-7237 Helmenge, Grand Duchy of Luxembourg;
- Stephen Shaw, born on April 25, 1957 in Sydney, Australia and professionally residing at 105/108 Old Broad Street (Pinners Hall). London EC2N 1EN, United Kingdom;
- Moritz Schafer, born on March 10, 1980 in Seeheim-Jugenheim, Germany and professionally residing at Mainzer Landstraße 178-190, 60327, Frankfurt am Main, Germany.

2) The Company shall have its registered office at 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour de décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

STICHTING RREEF G.O. II, ayant son siège social à Naritaweg 165 Telestone 8 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Mainzero Holding (GP) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'agir en tant que gérant commandité ou gérant de, et prendre des parts d'intérêts de gérant commandité ou associé gérant commandité dans toute société en commandite simple Luxembourgeoise, et en sa qualité de gérant commandité ou gérant, de rendre des services de conseil, management, comptabilité et services administratifs et fournir des services de secrétariat, de comptabilité et tout autre services administratifs à ces sociétés en commandite simple.

3.3 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.4 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.5 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.7 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.8 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.9 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant), y compris des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir

des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.10 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de cocontractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par trois gérants ou plus (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société n'a qu'un seul Gérant, celui-ci sera désigné dans les présents Statuts en tant que "Gérant Unique".

8.3 Si la Société à plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul Gérant, et en tout autre temps le Conseil de Gérance pourra entreprendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont selon la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts, réservées aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1.1 Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants; ou

10.1.2 toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué en vertu de l'Article 11.

11. Délégation de pouvoirs. Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches précises à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminer les pouvoirs et responsabilités de ce/ces agent(s) ad hoc et leur rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions de sa délégation.

12. Réunions du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalables si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de se parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Gérants seront réputées, pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil en dépit d'un nombre de Gérants (ou leurs représentants) physiquement présents en un même endroit inférieur à celui requis pour constituer un quorum.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

13.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.8.1 et des présentes dispositions 13.8.2, que les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Si la Société a plus de vingt-cinq Associés, au moins une assemblée générale des Associés doit se tenir une fois par an conformément à l'article 196 de la Loi de 1915 dans les six mois suivant la fin de l'exercice social.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance le cas échéant, peut décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Souscription - Libération

L'entièreté du capital social, représenté par 12,500 parts sociales, a été souscrite par STICHTING RREEF G.O. II, susmentionnée.

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence au jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2015.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.200.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
 - Tony Whiteman, né le 24 mai 1969 à Hamilton, New-Zélande et demeurant professionnellement au 14 rue Jean Mercatoris L-7237 Helmenge, Grand Duché de Luxembourg;
 - Stephen Shaw, né le 25 avril 1957 à Sydney, Australie et demeurant professionnellement au 105/108 Old Broad Street (Pinners Hall), London EC2N 1EN, Royaume Uni;
 - Moritz Schafer, né le 10 mars 1980 à Seeheim-Jugenheim, Allemagne et demeurant professionnellement au Mainzer Landstraße 178-190, 60327, Frankfurt am Main, Allemagne.
- 2) Le siège social de la Société est établi à 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2014. Relation: LAC/2014/63760. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Référence de publication: 2015007327/524.

(150008391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2015.

**Global InfraCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 44.631,02.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 151.630.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-third day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appears:

IFM Global Infrastructure Fund, acting through its trustee Codan Trust Company (Cayman) Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KYI-1111, Cayman Islands, registered under number 55233 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all the issued and outstanding shares in IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under registration number B 151630 (the Company). The Company was incorporated on 26 February 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, such deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 759 and dated 12 April 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 10 February 2012 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Juglinster, such deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 1287 and dated 24 May 2012.

II. The Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of shareholders of the Company in accordance with article 200-2 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the Companies Act), and, to the extent necessary, waives the convening notices, considering itself as duly convened and having perfect knowledge of the purpose of the present resolutions.

III. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Change of the corporate name of the Company from “IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l.” to “Global InfraCo S.à r.l.”;

2. Division of each share of the Company into fifty-seven (57) shares of the Company, with a nominal value of twenty-five euro (EUR25) each, in order to bring the number of shares from its current number of 78,300 (seventy-eight thousand three hundred) up to 4,463,100 (four million four hundred sixty-three thousand one hundred) shares of the Company with a nominal value of zero decimal four three eight five nine six four nine euro (EUR0.43859649) each.

3. Decrease of the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred twelve thousand eight hundred sixty-nine euro (EUR1,912,869), in order to reduce the share capital from its current amount of one million nine hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR1,957,500) down to a new amount of forty four thousand six hundred thirty one euro (EUR44,631) by way of the reduction of the nominal value of each share of the Company from zero decimal four three eight five nine six four nine euro (EUR0.43859649) down to one cent of euro (EUR0.01) per share of the Company.

4. Creation of three new classes of shares, being respectively:

(i) the ordinary shares of the Company, each with a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) (the Ordinary Shares);

(ii) the class A shares of the Company, such class of shares being divided into ten sub-classes of shares, each with a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) (the Class A Shares, each sub-class of shares being the Class A1 Shares, Class A2 shares, Class A3 Shares, Class A4 Shares, Class A5 Shares, Class A6 Shares, Class A7 Shares, Class A8 Shares, Class A9 Shares and Class A10 Shares); and

(iii) the class B shares of the Company, such class of shares being divided into ten sub-classes of shares, each with a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) (the Class B Shares, each sub-class of shares being the Class B1 Shares, Class B2 shares, Class B3 Shares, Class B4 Shares, Class B5 Shares, Class B6 Shares, Class B7 Shares, Class B8 Shares, Class B9 Shares and Class B10 Shares).

5. Conversion of the existing issued and outstanding 4,463,100 (four million four hundred sixty-three thousand one hundred) shares of the Company into new Ordinary Shares, new Class A Shares and new Class B Shares and subsequent deletion of the existing classes of shares.

6. Increase of the share capital of the Company in an amount of two cents of euro (EUR0.02) in order to bring the share capital of the Company from the amount of forty four thousand six hundred thirty one euro (EUR44,631), to forty four thousand six hundred thirty one euro and two cents (EUR44,631.02) by way of the creation and issuance of two (2) new Ordinary Shares having a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) each and representing an aggregate subscription price of five million one hundred and fifty-eight thousand seven hundred and eighty euro (EUR5,158,780).

7. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the share capital reduction, the share capital increase and the creation of the three new classes of shares and relating grant of power.

8. Subsequent amendment and restatement of the Articles in order to reflect the resolutions adopted under items 1. to 6. above.

9. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate name of the Company from IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l. to Global InfraCo S.à r.l.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to split each share of the Company into fifty-seven (57) shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR25) each, in order to bring the number of shares from its current number of 78,300 (seventy-eight thousand three hundred) up to 4,463,100 (four million four hundred sixty-three thousand one hundred) shares of the Company with a nominal value of zero decimal four three eight five nine six four nine euro (EUR0.43859649) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred twelve thousand eight hundred sixty-nine euro (EUR 1,912,869), in order to reduce the share capital of the Company from its current amount of one million nine hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR1,957,500) down to forty four thousand six hundred thirty one euro (EUR 44,631).

For the purpose of the share capital reduction, the Sole Shareholder resolves to reduce the nominal value of each share of the Company from zero decimal four three eight five nine six four nine euro (EUR 0.43859649) per share down to one cent of euro (EUR 0.01) per share.

As a result of the share capital reduction, the Sole Shareholder (i) resolves to incorporate the amount of one million nine hundred twelve thousand eight hundred sixty-nine euro (EUR 1,912,869) to the share premium account of the Company and (ii) acknowledges that such amount shall not be distributed to any shareholder of the Company within thirty days following the publication of the present resolutions of the Sole Shareholder in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to create three new classes of shares of the Company, being namely: the Ordinary Shares, the Class A Shares and the Class B Shares, all with a nominal value of one cent of euro (EUR0,01) each; each of the Class A Shares and Class B Shares being subdivided into ten sub-classes of shares. Each class and sub-class of shares shall have the rights as set out in the Articles.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to reclassify the current issued and outstanding 4,463,100 (four million four hundred sixty-three thousand one hundred) shares of the Company into Ordinary Shares, Class A Shares and Class B Shares, each of Class A Shares and Class B Shares being divided into ten sub-classes of shares (as described in the table below). The allocation between the classes and sub-classes of shares shall be as follows:

| Subclasses | Ordinary Shares | Class A Shares | Class B Shares |
|-------------|-----------------|----------------|----------------|
| - | 100 | - | - |
| 1 | - | 220,000 | 226,300 |
| 2 | - | 220,000 | 226,300 |
| 3 | - | 220,000 | 226,300 |
| 4 | - | 220,000 | 226,300 |
| 5 | - | 220,000 | 226,300 |
| 6 | - | 220,000 | 226,300 |
| 7 | - | 220,000 | 226,300 |
| 8 | - | 220,000 | 226,300 |
| 9 | - | 220,000 | 226,300 |
| 10 | - | 220,000 | 226,300 |
| Total | 100 | 2,200,000 | 2,263,000 |

The Sole Shareholder resolves that as a result of this reclassification, all of the former classes of shares of the Company shall be deleted.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company in an amount of two cent of euro (EUR0.02) in order to bring the share capital of the Company from the amount of forty four thousand six hundred thirty one euro (EUR44,631) to forty four thousand six hundred thirty one euro and two cents (EUR44,631.02) by way of the issuance of two (2) new Ordinary Shares having a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) each and representing an aggregate subscription price of five million one hundred and fifty-eight thousand seven hundred and eighty euro (EUR5,158,780), which shall be allocated as follows:

- (i) an amount of two cents of euro (EUR0.02) shall be allocated to the share capital account of the Company; and
- (ii) an amount of five million one hundred and fifty-eight thousand seven hundred and seventy-nine euro and ninety-eight cents (EUR5,158,779.98) shall be allocated to the share premium account of the Company.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder hereby declares to subscribe for and expressly subscribes for two (2) Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) each, representing an aggregate subscription price of five million one hundred and fifty-eight thousand seven hundred and eighty euro (EUR5,158,780), all of which shall be entirely paid up through the contribution in kind by the Sole Shareholder, to the Company, of receivables held by the Sole Shareholder against the Company in an aggregate amount of five million one hundred and forty-eight thousand seven hundred and eighty euro (EUR5,158,780) (the Contribution), and of which:

- (i) an amount of two cents of euro (EUR0.02) shall be allocated to the share capital account of the Company; and
- (ii) an amount of five million one hundred and fifty-eight thousand seven hundred and seventy-nine euro and ninety-eight cents (EUR5,158,779.98) shall be allocated to the share premium account of the Company.

The valuation of the Contribution is supported by a certificate issued by the Company and the Sole Shareholder which, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As a result of the completion of the increase of the share capital of the Company contemplated above, the Sole Shareholder expressly acknowledges that the share capital of the Company, which now amounts to the aggregate figure of forty four thousand six hundred thirty one euro and two cents (EUR44,631.02), is represented as follows:

- (a) one hundred two (102) Ordinary Shares of the Company;
 - (b) two million two hundred thousand (2,200,000) Class A Shares of the Company; and
 - (c) two million two hundred sixty-three thousand (2,263,000) Class B Shares of the Company;
- all with a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) each.

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the creation of the three new classes of shares, the reduction of the share capital and the share capital increase and hereby empowers and authorizes any member of the board of managers of the Company, or any other authorized signatory, to proceed in the name and on behalf of the Company to the conversion of the current shares into Ordinary Shares, Class A Shares and Class B Shares, to the share capital reduction and to the share capital increase in the share registers of the Company and to see any formalities in connection therewith.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Articles in order to reflect the above resolutions as follows:

“I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Global InfraCo S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the holding and management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, convertible loan notes and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.2 The Company may, in Luxembourg or abroad, provide advices, assistance or any other services in any form in relation to, without limitation, management, business development, corporate finance, strategy, marketing, accounting, reporting or compliance to:

- (i) any subsidiary; or
- (ii) any affiliated company.

The Company may not provide the abovementioned services to any other entity.

3.3. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds (including convertible notes), debentures and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies.

The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.4. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks unless specifically applicable regulatory provisions require independent decision making powers of the participations.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at forty-four thousand six hundred thirty-one euro and two cents (EUR 44,631.02) represented by:

- one hundred two (102) ordinary shares (the Ordinary Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A1 shares (the Class A1 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A2 shares (the Class A2 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A3 shares (the Class A3 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A4 shares (the Class A4 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A5 shares (the Class A5 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A6 shares (the Class A6 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A7 shares (the Class A7 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A8 shares (the Class A8 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A9 shares (the Class A9 Shares);
- two hundred twenty thousand (220,000) class A10 shares (the Class A10 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B1 shares (the Class B1 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B2 shares (the Class B2 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B3 shares (the Class B3 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B4 shares (the Class B4 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B5 shares (the Class B5 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B6 shares (the Class B6 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B7 shares (the Class B7 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B8 shares (the Class B8 Shares);
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B9 shares (the Class B9 Shares); and
- two hundred twenty-six thousand three hundred (226,300) class B10 shares (the Class B10 Shares);

each having a nominal value of one cent of euro (EUR0.01) and having their rights and obligations as set out in these Articles (the Shares).

The Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares, and the Class A10 Shares are collectively referred to as the Class A Shares and each sub-class of A Shares is individually referred to as a Sub-class of A Shares. The Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares, the Class B5 Shares, the Class B6 Shares, the Class B7 Shares, the Class B8 Shares, the Class B9 Shares, and the Class B10 Shares are collectively referred to as the Class B Shares and each sub-class of B Shares is individually referred to as a Sub-class of B Shares.

The Classes of Shares means the Class A Shares and the Class B Shares (each being a Class of Shares).

The Sub-classes of Shares means the Sub-classes of A Shares and the Subclasses of B shares (each being a Sub-Class of Shares).

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles. The sole shareholder or the general meeting of shareholders may also create as many additional classes and sub-classes of shares as the Company would need for the purpose of its different investments.

Art. 6. Shares.

6.1 Redemption of Shares

6.1.1 The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law to redeem its own shares.

The Company may redeem its own shares only under a share capital reduction through a share repurchase and the immediate cancellation of the repurchased shares (a Share Redemption). Any Share Redemption requires the approval of (i) the sole manager or the Board, as the case may be, with respect to the share repurchase (the Repurchase), and (ii) the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, with the same majority than for an amendment of the Articles in accordance with article 12.2.6, with respect to the immediate cancellation of the repurchased shares.

A Share Redemption may in particular be carried out through the cancellation of all the issued Shares of one or more Sub-Classes of Shares, provided that in the case of a Share Redemption of an entire Sub-Class of Shares, such Share Redemption shall be made, for each Class of Shares, in the reverse numerical order, starting with Class A10 Shares or Class B10 Shares, further provided that the Company may freely choose to redeem Class A or Class B Shares without a priority right between both Classes of Shares.

6.1.2 In the event of a Share Redemption,

(i) the holders of Class A Shares subject to the Share Redemption shall be entitled to be paid by the Company the Class A Cancellation Value Per Share for each such redeemed and cancelled Share held by them, and

(ii) the holders of Class B Shares subject to the Share Redemption shall be entitled to be paid by the Company the Class B Cancellation Value Per Share for each such redeemed and cancelled Share held by them.

For the avoidance of doubt, such amounts shall be due and payable upon approval and completion of the Repurchase.

6.1.3 For the purpose of this Article 6, capitalised terms used herein shall, unless the context requires otherwise, have the following meanings:

The Class A Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Class A Total Cancellation Amount by the number of Class A Shares to be redeemed and cancelled.

The Class B Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Class B Total Cancellation Amount by the number of Class B Shares to be redeemed and cancelled.

Class A Total Cancellation Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) directly resulting from the Investment A, as determined, as the case may be, by the sole manager or by the Board, increased by (i) the freely distributable reserves attached to the Investment A (if any) and by (ii) as the case may be, the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) directly resulting from the Investment A, as determined, as the case may be, by the sole manager or by the Board, and by (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Class B Total Cancellation Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) directly resulting from the Investment B, as determined, as the case may be, by the sole manager or by the Board, increased by (i) the freely distributable reserves attached to the Investment B (if any) and by (ii) as the case may be, the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Sub-class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) directly resulting from the Investment B, as determined, as the case may be, by the sole manager or by the Board and by (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.

Investment A means the direct or indirect investment in Eurogrid International CVBA.

Investment B means the direct or indirect investment in Airports Group Europe S.à r.l..

6.1.4 Any amendments to the present Article 6.1 shall be subject to the unanimous decision of the general shareholders' meeting (if any) to be held with a 100% quorum of all shares in issue.

6.2 Rights and obligations attached to the Shares

6.2.1 Each Share entitles its holder to any available share premium, which shall be distributable to the shareholders of the Company.

6.2.2 Any transferee of, new subscriber to, acquirer or otherwise a shareholder of the Company's Shares must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold Shares in all of the Company's Classes and Sub-classes of Shares without exception. Therefore, no transferee, new subscriber, acquirer or otherwise shareholder may at any time hold Shares in one or more of the Company's Classes and Sub-classes of Shares without holding the same proportion of Shares in all other existing Classes and Sub-classes of the Company's Shares.

6.2.3 Subject to the provisions set forth in article 189 and article 190 of the Law and the terms of any shareholders' agreement that may be in force among the Company's shareholders from time to time, Shares may be freely transferred to the extent that each transferring shareholder must, following any such transfer, hold the same proportion of Shares in each of the Classes and Sub-classes of Shares. For the avoidance of doubt, a sale of Shares by a shareholder of one Sub-class of Shares (regardless of the relevant Class of Shares) triggers a sale of Shares, in the same proportion, of any and all other Classes and Sub-classes of Shares.

6.2.4 Any change of ownership of Shares that is not in compliance with either Article 6.2.2 or Article 6.2.3 shall not be valid vis-à-vis the Company and the Company shall not register such change of ownership in its share register.

6.2.5 Each Share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Save as otherwise provided in this Article 6, each Share shall rank *pari passu* with every other Share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

6.2.6 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sale person as their representative towards the Company.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers composed of at least two managers divided into two categories, respectively denominated Category A and Category B managers, appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may only be removed by a resolution of the shareholders in case of a severe breach of their obligations under these articles 7 et seq.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object. The Board is particularly empowered to decide on all day-to-day activities of its own business or its participations' businesses. This particularly applies to any necessary and/or statutory or regulatory required investments in the business. The Board has:

(iii) the power to raise money on the capital market in particular through borrowing and capital increase in order to ensure that the Company or the participations have the resources needed for carrying out the respective business properly and efficiently and for developing and maintaining it; and

(iv) special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

8.2.1 The Board may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting. It may also elect a secretary from among its members, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board.

8.2.2 The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which must be in the Grand Duchy of Luxembourg.

8.2.3 Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least forty eight (48) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

8.2.4 No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

8.2.5 A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

8.2.6 The Board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and obligatorily with at least the presence or the representation of one Category A manager and one Category B manager. Any decisions made by the Board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category A manager and one Category B manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

8.2.7 In cases of urgency and where organising a board meeting by all the managers in person is not practically feasible, any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication initiated from Luxembourg allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

8.2.8 In cases of urgency and where organising a board meeting by all the managers in person or by telephone or video conference is not practically feasible, circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

8.3.1 Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signatures of any two managers, obligatorily one Category A manager and one Category B manager.

8.3.2 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

10.2. The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 11. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that anyone or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, shareholder, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, shareholder, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

IV. Shareholder(s)**Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.****12.1. Powers and voting rights**

12.1.1 The shareholders may take decisions which may have a significant impact on the value of the assets of the shareholders within the Company and its participations, in particular decisions regarding the approval of the annual and longer-term financial plans, the level of indebtedness of the Company and its participations and the amount of dividends distributed to shareholders.

12.1.2 The shareholders shall not determine, directly or indirectly, the competitive behaviour of the Company or its participations in relation to the day to day activities of the Company or its participations. The shareholders shall refrain from any action impeding or prejudicing the Company or its participations complying with statutory or regulatory obligations and shall not require the Company or its participations to seek permission in fulfilling those obligations.

12.1.3 Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

12.1.5 Each share entitles to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

12.2.1 The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

12.2.2 Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

12.2.3 General Meetings are held at such place and time specified in the notices. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

12.2.4 A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

12.2.5 Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered-letter to a second General Meeting or consulted

a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes east, regardless of the proportion of the share capital represented.

12.2.6 The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

12.2.7 Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The excess is distributed among the shareholders in accordance with Article 16.4. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

16.3. Interim dividends may be distributed in accordance with section 16.4, at any time, under the following conditions:

- (v) interim accounts are drawn up by the Board;
- (vi) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (vii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (viii) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (ix) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

16.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated on a pro rata basis between the relevant Classes of Shares and the Ordinary Shares, provided that within each Class of Shares, the dividend shall be allocated as follows between the Sub-Classes of Shares:

Class A Shares

- the holders of Class A1 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share, then,
- the holders of Class A2 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25 %) per annum of the nominal value of such Share, then,
- the holders of Class A3 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then,

- the holders of Class A4 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class A5 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class A6 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class A7 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class A8 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class A9 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of Class A10 Share (if any);
- and

where Class A10 Shares no longer exist, the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse numerical order (i.e. first Class A9 Shares, then if no Class A9 Shares are in existence, Class A8 Shares and in such continuation until only Class A1 Shares are in existence).

Class B Shares

- the holders of Class B1 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty-five per cent (0.65%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B2 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seventy per cent (0.70%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B3 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seventy-five per cent (0.75%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B4 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point eighty per cent (0.80%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B5 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point eighty-five per cent (0.85%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B6 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point ninety per cent (0.90%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B7 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point ninety-five per cent (0.95%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B8 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than one per cent (1.00%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the holders of Class B9 Share (if any) shall be entitled to a cumulative dividend in an amount of not less than one point zero five per cent (1.05%) per annum of the nominal value of such Share, then,
 - the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of Class B10 Share (if any);
- and

where Class B10 Shares no longer exist, the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class B9 Shares, then if no Class B9 Shares are in existence, Class B8 Shares and in such continuation until only Class B1 Shares are in existence).

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution.

17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be allocated on a pro rata basis between the relevant Classes of Shares and the Ordinary Shares, provided that within each Class of Shares, the surplus shall be allocated between the Sub-Classes of Shares in the manner provided for in article 16.4.

VII. General provisions

Art. 18. General provisions.

18.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.”

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 4,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-troisième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

Comparaît:

IFM Global Infrastructure Fund, agissant par le biais de son fiduciaire, Codan Trust Company (Cayman) Limited une société constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Iles Cayman, et immatriculée sous le numéro 55233 (l'Associé Unique);

représenté pour les besoins des présentes par Annick Braquet, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné sous seing privé.

Ledit pouvoir, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, requiert du notaire instrumentant l'enregistrement de ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales émises en circulation de IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151630 (la Société). La Société a été constituée le 26 Février 2010 par un acte de Maître Henri Hellinckx, cet acte a été publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations n° 759 daté du 12 avril 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 10 février 2012 par un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, cet acte a été publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations n° 1287 daté du 24 mai 2012.

II. L'Associé Unique exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciale, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés Commerciales) et, dans la mesure nécessaire, renonce aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqué et ayant une parfaite connaissance de l'objet des présentes résolutions.

III. L'Associé Unique souhaite prendre des résolutions sur les points suivants:

(1) Changement de la dénomination de la Société de «IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l.» à «Global InfraCo S.à r.l.»;

(2) Division de chaque part sociale de la Société en cinquante-sept (57) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, afin de porter le nombre de parts sociales de la Société de 78.300 (soixante-dix-huit mille trois cents) à 4.463.100 (quatre millions quatre cent soixante-trois mille cent) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de zéro point quatre trois huit cinq neuf six quatre neuf euro (0,43859649 EUR) chacune.

(3) Réduction du capital social de la Société d'un montant de un million neuf cent douze mille huit cent soixante-neuf euros (1.912.869 EUR), afin de réduire le capital social de son montant actuel de un million neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros (1.957.500 EUR) à un nouveau montant de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros (44.631 EUR) par la réduction de la valeur nominale de chaque part sociale de la société de zéro point quatre trois huit cinq neuf six quatre neuf euro (0,43859649 EUR) à un cent (0,01 EUR) par part sociale de la Société.

(4) Création de trois nouvelles catégories de parts sociales de la Société, étant respectivement:

(i) les parts sociales ordinaires de la Société, chacune ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR) (les Parts Sociales Ordinaires);

(ii) les parts sociales de catégorie A de la Société, cette catégorie de parts sociales étant divisée en dix sous-catégories de parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR) (les Parts Sociales de Catégories A, chaque sous-catégorie représentant les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie A9 et les Parts Sociales de Catégorie A10); et

(iii) les parts sociales de catégorie B de la Société, cette catégorie de parts sociales étant divisée en dix sous-catégories de parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR) (les Parts Sociales de Catégories B, chaque sous-catégorie représentant les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie B9 et les Parts Sociales de Catégorie B10).

(5) Conversion des 4.463.100 (quatre millions quatre cent soixante-trois mille cent) parts sociales de la Société émises et en circulation en Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B et annulation consécutive des catégories de parts sociales existantes.

(6) Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de deux cents (0,02 EUR) afin de le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros (44.631 EUR) à quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros et deux cents (44.631,02 EUR), par la création et l'émission de deux (2) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ayant chacune une valeur nominale de un cent (0,01 EUR), représentant un prix total de souscription de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt euros (5.158.780 EUR).

(7) Modification du registre des associés de la Société afin de refléter la réduction de capital, l'augmentation de capital et la création des trois nouvelles catégories de parts sociales et pouvoirs liés.

(8) Modification et refonte consécutive des Statuts afin de refléter les résolutions adoptées sous les points (1) à (6) ci-dessus.

(9) Divers.

I. L'Associé Unique adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de «IFM Luxembourg No. 2 S.à r.l.» à «Global InfraCo S.à r.l.».

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de diviser chaque part sociale de la Société en cinquante-sept (57) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, afin de porter le nombre de parts sociales de la Société de 78.300 (soixante-dix-huit mille trois cents) à 4.463.100 (quatre millions quatre cent soixante-trois mille cent) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de zéro point quatre trois huit cinq neuf six quatre neuf euro (0,43859649 EUR) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de un million neuf cent douze mille huit cent soixante-neuf euros (1.912.869 EUR), afin de réduire le capital social de son montant actuel de un million neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros (1.957.500 EUR) à un nouveau montant de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros (44.631 EUR).

Pour les besoins de la réduction de capital social, l'Associé Unique décide de réduire la valeur nominale de chaque part sociale de la société de zéro point quatre trois huit cinq neuf six quatre neuf euro (0,43859649 EUR) à un cent (0,01 EUR) par part sociale.

En conséquence de la réduction de capital, l'Associé Unique (i) décide de porter le montant de un million neuf cent douze mille huit cent soixante-neuf euros (1.912.869 EUR) au compte de prime d'émission de la Société et (ii) reconnaît qu'un tel montant ne sera distribué à aucun associé de la Société dans les trente jours suivant la publication des présentes résolutions de l'Associé Unique dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de créer trois nouvelles catégories de parts sociales de la Société: les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B, toute ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR), chacune des Parts Sociales de Catégorie A et des Parts Sociales de Catégorie B étant divisée en dix sous-catégories de parts sociales. Chaque catégorie et sous-catégorie de parts sociales dispose des droits définis dans les Statuts.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de reclasser les 4.463.100 (quatre millions quatre cent soixante-trois mille cent) parts sociales de la Société actuellement émises et en circulation en Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B, chacune des Parts Sociales de Catégorie A et des Parts Sociales de Catégorie B étant divisées en dix sous-catégories de parts sociales (comme décrit dans le tableau ci-dessous). La distribution entre les catégories et les sous-catégories de parts sociales est la suivante:

| Sous-catégories | Parts Sociales Ordinaires | Parts Sociales de Catégorie A | Parts Sociales de Catégorie B |
|-----------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| - | 100 | - | - |
| 1 | - | 220.000 | 226.300 |
| 2 | - | 220.000 | 226.300 |
| 3 | - | 220.000 | 226.300 |
| 4 | - | 220.000 | 226.300 |
| 5 | - | 220.000 | 226.300 |
| 6 | - | 220.000 | 226.300 |
| 7 | - | 220.000 | 226.300 |
| 8 | - | 220.000 | 226.300 |
| 9 | - | 220.000 | 226.300 |
| 10 | - | 220.000 | 226.300 |
| Total | 100 | 2.200.000 | 2.263.000 |

L'Associé Unique décide qu'en conséquence de ce reclassement, toutes les anciennes catégories de parts sociales de la Société sont supprimées.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant total de deux cents (0,02 EUR) afin de le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros (44.631 EUR) au nouveau montant de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros et deux cents (44.631,02 EUR), par la création et l'émission de deux (2) nouvelles Parts Sociales Ordinaires, ayant chacune une valeur nominale de un cent (0,01 EUR) et représentant un prix total de souscription de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt euros (5.158.780 EUR) qui sera alloué comme suit:

- (i) un montant de deux cents (0,02 EUR) sera alloué au compte capital social de la Société; et
- (ii) un montant de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-huit cents (5.158.780 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Souscription - Paiement

L'Associé Unique déclare par les présentes souscrire et souscrit expressément à deux (2) Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant chacune une valeur nominale de un cent (0,01 EUR), représentant un prix total de souscription de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt euros (5.158.780 EUR), lesquelles seront entièrement payées par l'apport en nature, par l'Associé Unique à la Société, de créances détenues par l'Associé Unique contre la Société pour un montant total de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt euros (5.158.780 EUR) (l'Apport), et dont:

- (i) un montant de deux cents (0,02 EUR) sera alloué au compte capital social de la Société; et
- (ii) un montant de cinq millions cent cinquante-huit mille sept cent soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-huit cents (5.158.780 EUR) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'Apport est documentée par un certificat émis par la Société et par l'Associé Unique qui, après avoir été signé ne varietur par le représentant et par le notaire instrumentant, reste annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Suite à la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société décrite ci-dessus, l'Associé Unique reconnaît expressément que le capital social de la Société, dorénavant égal au montant total de quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros et deux cents (44.631,02 EUR), est composé comme suit:

- (a) cent deux (102) Parts Sociales Ordinaires de la Société;
- (b) deux millions deux cent mille (2.200.000) Parts Sociales de Catégorie A de la Société; et
- (c) deux millions deux cent soixante-trois mille (2.263.000) Parts Sociales de Catégorie B de la Société; chacune ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR).

Septième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter la création des trois nouvelles catégories de parts sociales, la réduction du capital social et l'augmentation du capital social et par la présente donne pouvoirs et autorise tout membre du conseil de gérance de la Société, ou tout autre signataire autorisé, à procéder, au nom et pour le compte de la Société, à la conversion des parts sociales actuelles en Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B, à la réduction du capital social et à l'augmentation du capital social de la Société et de procéder à toutes les formalités y afférentes.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et de refondre les Statuts afin de refléter les résolutions précédentes comme suit:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Global Infraco S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil de Gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil de Gérance. Lorsque le Conseil de Gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, fournir des prestations de conseil, d'assistance ou d'autres services sous quelque forme que ce soit en relation avec, sans caractère exhaustif, la gestion, le développement d'affaires, la finance d'entreprise, la stratégie, le marketing, la comptabilité, le reporting ou la conformité au profit de:

- (i) toute filiale; ou de
- (ii) toute société affiliée.

La Société ne peut fournir les services susmentionnés à d'autres entités.

3.3. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.4. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques, à moins que des dispositions réglementaires spécifiquement applicables n'exigent des prises de décisions indépendantes des participations.

3.5. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à quarante-quatre mille six cent trente-et-un euros et deux cents (44.631,02 EUR), représenté par

- cent deux (102) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A1 (les Parts Sociales de Catégorie A1);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A2 (les Parts Sociales de Catégorie A2);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A3 (les Parts Sociales de Catégorie A3);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A4 (les Parts Sociales de Catégorie A4);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A5 (les Parts Sociales de Catégorie A5);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A6 (les Parts Sociales de Catégorie A6);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A7 (les Parts Sociales de Catégorie A7);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A8 (les Parts Sociales de Catégorie A8);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A9 (les Parts Sociales de Catégorie A9);
 - deux cent vingt mille (220.000) parts sociales de catégorie A10 (les Parts Sociales de Catégorie A10);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B1 (les Parts Sociales de Catégorie B1);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B2 (les Parts Sociales de Catégorie B2);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B3 (les Parts Sociales de Catégorie B3);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B4 (les Parts Sociales de Catégorie B4);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B5 (les Parts Sociales de Catégorie B5);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B6 (les Parts Sociales de Catégorie B6);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B7 (les Parts Sociales de Catégorie B7);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B8 (les Parts Sociales de Catégorie B8);
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B9 (les Parts Sociales de Catégorie B9); and
 - deux cent vingt-six mille trois cent (226.300) parts sociales de catégorie B10 (les Parts Sociales de Catégorie B10);
- chacune ayant une valeur nominale de un cent (0,01 EUR) et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts (les Parts Sociales).

Les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie A9, et les Parts Sociales de Catégorie A10 sont ensemble dénommées les Parts Sociales de Catégorie A et chaque sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie A est individuellement dénommée une Sous-Catégorie de Parts Sociales A. Les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie B9, et les Parts Sociales de Catégorie B10 sont collectivement dénommées les Parts Sociales de Catégorie B et chaque sous-catégorie de Parts Sociales de Catégorie B est individuellement dénommée une Sous-Catégorie de Parts Sociales B.

Les Catégories de Parts Sociales désignent les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B (chacune étant une Catégorie de Parts Sociales).

Les Sous-Catégories de Parts Sociales désignent les Sous-Catégories de Parts Sociales A et les Sous-Catégories de Parts Sociales B (chacune étant une Sous-Catégorie de Parts Sociales).

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par une résolution de l'associé unique ou de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modification des Statuts. L'associé unique ou l'Assemblée Générale peut également créer autant de nouvelles catégories et sous-catégories de parts sociales que la Société en aurait besoin pour les besoins de ses différents investissements.

Art. 6. Parts sociales.**6.1 Remboursement de Parts Sociales**

6.1.1 La Société a le pouvoir, sous réserve de l'observation des dispositions de la Loi, de rembourser ses propres parts sociales.

La Société ne peut rembourser ses propres parts sociales que par une réduction de capital sociale via le rachat et l'annulation immédiate des parts sociales rachetées (un Remboursement de Parts Sociales). Tout Remboursement de

Parts Sociales requiert l'approbation (i) du gérant unique ou du Conseil de Gérance, le cas échéant, relativement au rachat des parts sociales (le Rachat), et (ii) de l'associé unique ou de l'Assemblée Générale, le cas échéant, avec application des mêmes règles de majorité que pour la modification des Statuts conformément à l'article 12.2.6, relativement à l'annulation immédiate des parts sociales rachetées.

Un Remboursement de Parts Sociales peut en particulier être réalisé via l'annulation de toutes les Parts Sociales émises d'une ou de plusieurs Sous-Catégories de Parts Sociales, sous réserve qu'en cas de Remboursement de Parts Sociales de la totalité d'une Sous-Catégorie de Parts Sociales, un tel Remboursement de Parts Sociales soit fait, pour chaque Catégorie de Parts Sociales, dans l'ordre numérique inverse, commençant avec les Parts Sociales de Catégorie A10 ou les Parts Sociales de Catégorie B10, étant entendu que la Société peut librement choisir de rembourser les Parts Sociales de Catégorie A ou les Parts Sociales de Catégorie B sans ordre de priorité entre les deux Catégories de Parts Sociales.

6.1.2. En cas de Remboursement de Parts Sociales:

(i) les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A dont les parts sociales font l'objet du Remboursement de Parts Sociales ont droit au paiement, par la Société, de la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie A pour chaque Part Sociale détenue par lui ainsi remboursée et annulée; et

(ii) les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B dont les parts sociales font l'objet du Remboursement de Parts Sociales ont droit au paiement, par la Société, de la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie B pour chaque Part Sociale détenue par lui ainsi remboursée et annulée.

Pour éviter toute ambiguïté, ces montants sont dus et exigibles à l'approbation et à la réalisation du Rachat.

6.1.3 Pour les besoins de cet article 6, les termes en lettres capitales utilisés par les présentes sont définis comme suit, sauf si le contexte requiert autrement:

La Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie A est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation de la Catégorie A par le nombre de Parts Sociales de Catégorie A remboursées et annulées.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie B est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation de la Catégorie B par le nombre de Parts Sociales de Catégorie B remboursées et annulées.

Le Montant Total d'Annulation de la Catégorie A désigne le montant total des profits de la Société (y compris les profits placés en report à nouveau résultant directement de l'Investissement A, ainsi déterminés, le cas échéant, par le gérant unique ou par le Conseil de Gérance, augmenté (i) des réserves librement distribuables attachées à l'Investissement A (s'il y en a) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale liée à la Sous-Catégorie de Parts Sociales à annuler, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris toutes pertes placées en report à nouveau) résultant directement de l'Investissement A, ainsi déterminé, le cas échéant, par le gérant unique ou par le Conseil de Gérance, et par (ii) toutes sommes placées en réserve conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts.

Le Montant Total d'Annulation de la Catégorie B désigne le montant total des profits de la Société (y compris les profits placés en report à nouveau résultant directement de l'Investissement B, ainsi déterminés, le cas échéant, par le gérant unique ou par le Conseil de Gérance, augmenté (i) des réserves librement distribuables attachées à l'Investissement B (s'il y en a) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale liée à la Sous-Catégorie de Parts Sociales à annuler, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris toutes pertes placées en report à nouveau) résultant directement de l'Investissement B, ainsi déterminé, le cas échéant, par le gérant unique ou par le Conseil de Gérance, et par (ii) toutes sommes placées en réserve conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts.

Investissement A désigne l'investissement direct ou indirect dans Eurogrid International CVBA.

Investissement B désigne l'investissement direct ou indirect dans Airports Group Europe S.à r.l.

6.1.4 Toute modification du présent article 6.1 devra faire l'objet d'une décision unanime de l'Assemblée Générale (le cas échéant) se tenant avec un quorum de 100% des parts sociales émises.

6.2. Droits et obligations attachés aux Parts Sociales

6.2.1 Chaque Part Sociale donne droit à son porteur à toute prime d'émission disponible distribuable aux associés de la Société.

6.2.2 Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou titulaire des Parts Sociales de la Société doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou d'une quelconque manière détenir des Parts Sociales dans toutes les Catégories et Sous-Catégories de Parts Sociales de la Société sans exception. Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou titulaire ne peut posséder des Parts Sociales dans une ou plusieurs Catégories ou Sous-Catégories de Parts Sociales sans posséder la même proportion de Parts Sociales dans toutes les Catégories ou Sous-Catégories de Parts Sociales existantes.

6.2.3 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi et des stipulations d'une convention d'associés qui pourrait être en vigueur entre les associés de la Société, les Parts Sociales sont librement transmissibles sous la condition que chaque cédant détienne, à la suite d'une telle cession, la même proportion de Parts Sociales dans chaque Catégorie ou Sous-Catégorie de Parts Sociales. Il est précisé qu'une vente de Parts Sociales, par un associé d'une certaine Sous-Catégorie de Parts Sociales (sans égard pour la Catégorie de Parts Sociales concernée), impliquera la vente de Parts Sociales, dans la même proportion, dans toutes les autres Catégories ou Sous-Catégories de Parts Sociales.

6.2.4 Toute modification de la propriété de Parts Sociales qui ne respecterait pas les dispositions de l'article 6.2.2 ou de l'article 6.2.3 doit être déclarée non valable vis-à-vis de la Société et la Société ne procédera pas à l'inscription de ces transferts de propriété au registre des associés.

6.2.5 Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il possède. Sauf ce qui est prévu au présent article 6, chaque Part Sociale aura un rang pari passu équivalent à toute autre Part Sociale et confèrera à son titulaire des droits égaux quant à toute distribution de dividendes.

6.2.6 Les Parts Sociales sont indivisibles vis-à-vis de la Société, un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne pour les représenter auprès de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants ne sont révocables par une décision des associés qu'en cas d'infraction sévère à leurs obligations sous ces articles 7. et suivant.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil de Gérance).

8.1. Pouvoirs du Conseil de Gérance

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil de Gérance, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social. Le Conseil de Gérance est particulièrement autorisé à prendre les décisions sur la gestion journalière de la Société concernant sa propre activité ou les activités de ses participations. Ceci s'applique particulièrement à n'importe quels investissements exigés nécessaires à l'activité et/ou statutaires ou réglementaires. Le Conseil de Gérance a:

(i) le pouvoir de lever des fonds sur les marchés financiers en particulier par l'emprunt et l'augmentation de capital afin de s'assurer que la Société ou les participations ont les ressources nécessaires pour mener à bien et efficacement leurs activités respectives et les développer et les maintenir; et

(ii) des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil de Gérance à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

8.2.1 Le Conseil de Gérance choisit parmi ses membres un président. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion. Il peut également choisir un secrétaire parmi ses membres, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du Conseil de Gérance.

8.2.2 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation obligatoirement situé au Grand-Duché de Luxembourg.

8.2.3 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance au moins quarante-huit (48) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

8.2.4 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et s'ils déclarant avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

8.2.5 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

8.2.6 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés par procurations et avec obligatoirement au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B présent ou représenté. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

8.2.7 En cas d'urgence et quand l'organisation d'une réunion avec tous les gérants présents n'est pas faisable en pratique, tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

8.2.8 En cas d'urgence et quand l'organisation d'une réunion avec tous les gérants présents ou par téléphone ou visioconférence n'est pas faisable en pratique, des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions

Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

8.3.1 Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants étant obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

8.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil de Gérance ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

10.2. La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 11. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

12.1.1 Les associés peuvent prendre les décisions qui peuvent avoir un impact significatif sur la valeur des actifs des associés dans la Société et ses participations, en particulier des décisions quant à l'approbation des plans financiers annuels et à plus long terme, le niveau d'endettement de la Société et ses participations et le montant des dividendes distribués aux associés.

12.1.2 Les associés ne détermineront pas, directement ou indirectement, le comportement compétitif de la Société ou ses participations par rapport à la gestion journalière de la Société ou ses participations. Les associés s'abstiendront de n'importe quel empêchement d'action ou préjudice à la Société ou ses participations observant des obligations statutaires ou réglementaires et n'exigeront pas de la Société ou ses participations la permission d'accomplir ces obligations.

12.1.3 Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

12.1.4 Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

12.1.5 Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

12.2.1 Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

12.2.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

12.2.3 Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

12.2.4 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

12.2.5 Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

12.2.6 Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

12.2.7 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant ses engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.2. Le surplus est distribué entre les associés, conformément à l'article 16.4. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à l'Article 16.4, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil de Gérance;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

16.4 En cas de déclaration de dividendes, ces dividendes sont alloués proportionnellement entre les Catégories de Parts Sociales concernées et les Parts Sociales Ordinaires, sous réserve qu'à l'intérieur de chaque Catégorie de Parts Sociales, les dividendes soient alloués comme suit entre les différentes Sous-Catégories de Parts Sociales:

Parts Sociales de Catégorie A:

- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A1 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule vingt pourcent (0,20%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A2 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule vingt cinq pourcent (0,25%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A3 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule trente pourcent (0,30%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A4 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A5 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quarante pourcent (0,40%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A6 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quarante-cinq pourcent (0,45%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A7 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule cinquante pourcent (0,50%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A8 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule cinquante-cinq pourcent (0,55%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie A9 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule soixante pourcent (0,60%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- le reliquat du montant total distribué est alloué en intégralité aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie A10 (s'il y en a); et

lorsque plus aucune Part Sociale de Catégorie A10 n'existe, le reliquat du montant total distribué est alloué dans son intégralité aux porteurs de la dernière Catégorie dans l'ordre numérique inverse (d'abord aux Parts Sociales de Catégorie A9, ensuite, s'il n'existe plus aucune Part Sociale de Catégorie A9, aux Parts Sociales de Catégorie A8 et ainsi de suite jusqu'aux seules Parts Sociales de Catégories A1 restantes).

Parts Sociales de Catégorie B:

- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B1 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule soixante-cinq pourcent (0,65%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B2 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule soixante-dix pourcent (0,70%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B3 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule soixante-quinze pourcent (0,75%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B4 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quatre-vingt pourcent (0,80%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B5 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quatre-vingt-cinq pourcent (0,85%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B6 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quatre-vingt-dix pourcent (0,90%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B7 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à zéro virgule quatre-vingt-quinze pourcent (0,95%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B8 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à un pourcent (1,00%) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales;
- les porteurs de Parts Sociales de Catégorie B9 (s'il y en a) ont droit à un dividende cumulatif au moins égal à un virgule zéro cinq pourcent (1,05 %) par an de la valeur nominale de telles Parts Sociales; et
- le reliquat du montant total distribué est alloué en intégralité aux porteurs de Parts Sociales de Catégorie B10 (s'il y en a); et

lorsque plus aucune Part Sociale de Catégorie B10 n'existe, le reliquat du montant total distribué est alloué dans son intégralité aux porteurs de la dernière Catégorie dans l'ordre numérique inverse (d'abord aux Parts Sociales de Catégorie B9, ensuite, s'il n'existe plus aucune Part Sociale de Catégorie B9, aux Parts Sociales de Catégorie B8 et ainsi de suite jusqu'aux seules Parts Sociales de Catégories B1 restantes).

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution.

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué proportionnellement entre les différentes Catégories de Parts Sociales et les Parts Sociales Ordinaires, sous réserve qu'à l'intérieur de chaque Catégorie de Parts Sociales, le boni de liquidation soit alloué entre les Sous-Catégories de Parts Sociales de la manière prévue à l'article 16.4.

VII. Dispositions générales

Art. 18. Dispositions générales.

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, coûts, rémunérations et charges quelle que soit leur forme qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élève à approximativement EUR 4.000.-

Le notaire instrumentant, ayant personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare documenter, à la demande de la partie comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2014. Relation: LAC/2014/64023. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Référence de publication: 2015008065/1125.

(150008382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2015.

Isotechnic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 16, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 65.236.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 JAN. 2015.

FISEC s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015006414/12.

(150007326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Gamm Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2411 Luxembourg, 1-3, rue F.W. Raiffeisen.

R.C.S. Luxembourg B 50.427.

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

DE VERBAND (Fédération Agricole d'Achat et de Vente), société coopérative existant et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2411 Luxembourg, 1-3, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 26.985, ici dûment et valablement représentée par son Président du Conseil d'administration Monsieur Henri LOMMEL, agronome, demeurant à Burghaff, Cruchten, et son administrateur, savoir Monsieur Romain ANEN, agronome, demeurant à Soleuvre.

La comparante, agissant en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée "Gamm Lux S.à r.l.", (la «Société»), établie et ayant son siège social à L-2411 Luxembourg, 1-3, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 50.427, constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 février 1995, publié au Mémorial C numéro 281 du 21 juin 1995. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant en date du:

3 juillet 2012, publié au Mémorial C numéro 2194 du 4 septembre 2012, et

22 octobre 2012, publié au Mémorial C numéro 420 du 20 février 2013.

Lequel comparant, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant d'un million sept cent vingt-cinq mille euros (EUR 1'725'000,-), pour le porter de son montant actuel de un million soixante-quinze mille euros (1'075'000,- EUR) à deux millions huit cent mille euros (2'800'000,-EUR), par augmentation du pair comptable des parts sociales existantes et la création et l'émission de six mille neuf cents (6.900) nouvelles parts sociales, sans désignation de la valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

L'associée unique, DE VERBAND (Fédération Agricole d'Achat et de Vente), préqualifiée, représentée comme ci-avant, déclare souscrire à toutes les nouvelles parts sociales émises et les libérer par apport en nature de la conversion partielle d'une créance certaine liquide et exigible que le souscripteur a contre la Société pour un montant total d'un million sept cent vingt-cinq mille euros (EUR 1'725'000,-) entièrement alloué au capital social de la société.

Preuve de l'existence du présent apport a été donnée au notaire instrumentant

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions huit cent mille euros (2'800'000,- EUR), représenté par onze mille deux cents (11'200) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de 2.600,-EUR et les associés, s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henri LOMMEL, Romain ANEN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 décembre 2014. Relation GRE/2014/5383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015006355/51.

(150006624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2015.